



Mariage avec un ressortissant marocain

Par **florissa**, le **04/11/2010 à 18:06**

Bonjour,rnrnJe suis française je voudrais me marier avec un ressortissant marocain mais je voudrais que le mariage ait lieu en France serait-il possible d'avoir des renseignements sur les démarches à suivre.rnrnCordialement

Par **chris_idv**, le **04/11/2010 à 18:12**

Bonjour,rnrnRendez-vous à la mairie de votre domicile qui vous communiquera tous les détails utiles.rnrnCordialement,

Par **florissa**, le **04/11/2010 à 18:28**

Comment ça se passe avant et après le mariage pour le ressortissant marocain ? et lequel le plus difficile à faire un mariage en France ou bien un mariage au Maroc.rnrnCordialement

Par **mimi493**, le **04/11/2010 à 20:41**

Est-ce que le futur vit en France ?
Si oui, vous faites comme n'importe quel mariage, vous faites un dossier de mariage et c'est tout.

Par **florissa**, le **04/11/2010** à **21:28**

non, le future marié vit au Maroc et je voudrais que le mariage ait lieu en France.

Par **mimi493**, le **05/11/2010** à **02:21**

Vous devez alors faire toutes les démarches en France pour le mariage et publier les bans. Il est possible qu'on lui demande de venir au Consulat pour un entretien avant le mariage, pour vérifier la réalité de votre couple (idem de votre côté, en mairie)
Quand ça sera fait, il devra demander le visa long séjour en vue d'établissement en France, parce qu'il va se marier avec une Française (aussi appelé "visa de fiancé". Outre le certificat de publication des bans, il devra avoir une assurance-maladie pour le couvrir en France jusqu'au mariage, ainsi qu'une somme d'argent jugée nécessaire pour vivre en France et rentrer au Maroc si jamais le mariage ne se faisait pas + l'hébergement évidemment.
Le résultat est aléatoire, ce n'est pas forcément accordé.

Par **florissa**, le **05/11/2010** à **10:03**

De combien est-il nécessaire d'avoir sur le compte pour venir en France ? dois-je prendre quand même un avocat pour mes démarches ?

Par **mimi493**, le **05/11/2010** à **13:56**

L'avocat sera utile si le visa est refusé pour faire un recours au TA.
Pour l'argent, je ne sais plus.

Par **lauresaid**, le **27/02/2011** à **17:38**

bonjour florissa,
as tu réussi au niveau de tes démarches?
je te pose la question car je suis dans la meme situation..
merci d 'avance